



Attestation relative à la remise de sacs à ordures gratuits

Les personnes âgées, malades ou souffrant d'un handicap, vivant à domicile, qui doivent utiliser au quotidien des protections contre l'incontinence produisant un volume important de déchets peuvent recevoir, gratuitement, 50 sacs à ordures taxés par an (35 lt) contre la remise de la présente attestation.

Le nombre de rouleaux remis est calculé au prorata temporis (proportionnellement à la période restante dans l'année) en fonction de la date de présentation de l'attestation.

En tant que professionnel(le) de la santé, j'atteste que la personne mentionnée ci-dessous :

Nom, Prénom :

Date naissance :

Adresse :

NP, Localité :

Domicile :

nécessite l'utilisation quotidienne de protections contre l'incontinence et peut bénéficier de la remise de sacs gratuits par la Commune d'Icoigne.

Coordonnées du médecin / de l'organisation d'aide et de soins à domicile

Nom, Prénom :

Profession :

Adresse :

NP Localité :

Tél. :

Nom de l'organisation d'aide
et de soins à domicile :

Par ma signature, je certifie que toutes les informations susmentionnées sont exactes.

Date :

Timbre et signature du médecin
ou de l'organisation d'aide et de soins à domicile :

Sacs remis le :
Visa de la Commune :